

## Commission pour l'éducation numérique, CONUM

### Mandat

*Une commission permanente est instituée, sous le nom de commission pour l'éducation numérique (ci-après CONUM), en qualité d'instrument de coordination, d'élaboration et de conseil pour la CIIP dans le champ de la mise en œuvre d'une éducation numérique à tous les niveaux du système éducatif, de la veille technologique et pédagogique, ainsi que de la concertation entre la CIIP et diverses organisations partenaires.*



*Christophe Cattin  
président jusqu'en juin*



*François Modoux  
président dès sept.*

La CONUM est en particulier le lieu privilégié des échanges entre les cantons membres de la CIIP et leurs partenaires (syndicats d'enseignant.es, directions d'écoles, Hautes écoles pédagogiques, Universités) sur les divers enjeux relatifs à l'éducation numérique et plus largement à la numérisation et ses impacts sur l'enseignement et la formation.

### Travaux

La CONUM a la mission de suivre la mise en œuvre, dans les cantons de la CIIP, du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique (PAN) adopté par l'Assemblée plénière de la CIIP (AP-CIIP) en novembre 2018. Ses travaux s'orientent donc essentiellement sur les cinq domaines d'action prioritaires inscrits dans le PAN : les nouveaux apprentissages fixés dans les plans d'études, l'équipement, la formation du corps enseignant, la collaboration avec les Hautes écoles et la veille technologique et pédagogique.

En 2023, la CONUM a pu largement échanger et mener des réflexions sur la place de l'éducation numérique dans l'école des cantons latins et en particulier dans le PER dont l'Éducation numérique constitue depuis 2021 un nouveau domaine disciplinaire. La CONUM a fait part de ses réflexions aux organes permanents concernés. La CONUM est représentée au sein du réseau national de déléguées et délégués cantonaux pour la numérisation dans le domaine de l'éducation créé par la CDIP, et la CDIP délègue à la CONUM un spécialiste de la numérisation issu de son secrétariat général. Cela garantit un échange régulier et constructif sur les expériences menées entre les cantons latins et les cantons alémaniques.

### La stratégie numérique de la CIIP est lancée

En septembre 2021, l'AP-CIIP a approuvé le mandat donné au Comité de pilotage pour la stratégie numérique des plateformes de la CIIP (Copil StratNum). Au cœur de ce mandat figure le projet de réunir et présenter l'ensemble des ressources pédagogiques et didactiques de la CIIP sur une nouvelle plateforme numérique unique. Ce portail sécurisé et accessible par le corps enseignant dans un premier temps, puis par les élèves, sera conçu aussi pour favoriser et permettre la mutualisation des ressources pédagogiques et didactiques des cantons membres.

En 2023, un appel d'offres public pour le développement de cette plateforme baptisée REPERIO a été lancé avec succès. Un prestataire a été désigné pour réaliser la plateforme.

Le Copil StratNum compte parmi ses membres un représentant de la CLEO, un représentant de la CORES, un représentant de la COPED et deux représentants de la CONUM. Il est placé sous la responsabilité de la secrétaire générale de la CIIP. Les exigences de la pédagogie spécialisée en matière de ressources numériques font partie intégrante de son mandat.

## Formation des professionnelles et professionnels

La CONUM et la CLFE ont continué à travailler ensemble et en collaboration avec les Hautes écoles pédagogiques réunies au sein du CAHR pour créer les référentiels de compétences numériques attendues du corps enseignant pour la scolarité obligatoire et pour les formations du postobligatoire.

À la fin 2023, le groupe chargé de ce travail (GT RC NUM) achevait la définition des niveaux de compétences requis en fonction des différents rôles et profils des enseignantes et enseignants de la scolarité obligatoire.

La collaboration excellente entre les Hautes écoles pédagogiques romandes, l'EPFL de Lausanne et la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP) explique la rapidité et la qualité des travaux menés sur ces référentiels de compétences.

## Tableau de bord de l'éducation numérique

Le monitoring de l'éducation numérique en Suisse romande constitue une des missions principales de la CONUM. Au premier semestre 2022, l'AP-CIIP a souhaité disposer d'un dispositif pérenne de monitoring de l'éducation numérique romand et 2023 a été l'année de la concrétisation de cet outil, appelé à être mis à jour progressivement, au rythme des progrès réalisés par les cantons dans le déploiement de l'éducation numérique.

Un comité de pilotage pour le tableau de bord de l'éducation numérique (TdB ÉN PAN) collecte les données à travers des questionnaires, en visitant plusieurs thèmes. Il s'appuie sur un réseau de référents cantonaux chargés de réunir les informations, présentées ensuite de manière standardisée afin d'offrir une vue comparative de la situation dans les cantons. Les domaines renseignés sont structurés selon différents sujets et couvrent les cinq priorités du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique de la CIIP.

À la fin 2023, un premier panorama des dispositifs de mise en œuvre de l'éducation numérique était disponible pour la scolarité obligatoire.

## Intelligence artificielle – Veille documentaire et scientifique

En automne 2023, les cantons ont démarré les travaux en vue d'adopter un dispositif de veille scientifique sur l'intelligence artificielle en relation avec l'enseignement et la formation. Ce dispositif doit permettre aux cantons de la CIIP de bénéficier de la recherche et de l'expertise des Hautes écoles pour anticiper les innovations, évaluer les bonnes pratiques et se former de manière appropriée. Un modèle de dispositif a été travaillé puis adopté par la CONUM fin 2023. Il sera soumis, pour validation, à la séance de l'AP-CIIP de mars 2024 en vue d'une mise en œuvre dans le courant de l'année 2024. Ce dispositif concrétisera les objectifs énoncés dans les priorités 4 et 5 du PAN de la CIIP.

## Glossaire PAN

Afin de favoriser un langage commun en matière d'éducation numérique pour les différents acteurs et actrices de l'école (personnel de l'administration, responsables de formation, corps enseignant, etc.), un glossaire romand a été publié par la CIIP en décembre 2023. Il est appelé à être mis à jour régulièrement, au fil des nouveaux outils et applications qui émergeront.

## Données factuelles

La CONUM a tenu cinq séances plénières, les 18 janvier, 5 avril, 21 juin, 13 septembre et 17 novembre.

**Présidence** : Christophe Cattin (JU) jusqu'en juin, remplacé par François Modoux (VD) dès septembre.

**Collaborateur scientifique** : Serge Biefnot (SG-CIIP).

**Secrétariat** : Muriel Schneider (SG-CIIP).

**Expert.es attaché.es** : Béatrice Joyeux-Prunel (UNI GE), Francesco Mondada (EPFL), Giancarlo Valceschini (CLEO, CLPS) jusqu'en avril, Timon Rimensberger (FRITIC).